

Élections communales 2018
Questionnaire à l'attention des listes se présentant dans les communes bruxelloises

Comment la RainbowHouse Brussels utilisera vos réponses:

1. Les questions listées dans ce document reprennent les revendications formulées par la RainbowHouse, coupole des associations LGBTQI+ en région bruxelloise, avant la Belgian Pride 2018. Elles sont à la fois précises et ouvertes, et permettent aux listes de candidats de faire valoir leurs projets, en s'appuyant également sur l'expérience acquise et l'état des politiques déjà lancées dans leurs communes.

2. **La RainbowHouse adresse ce questionnaire aux candidat.e.s via les Fédérations régionales des partis politiques**, pour garantir que ceux-ci soient traités de manière équitable. Le questionnaire est aussi publié sur notre site, de manière à être rendu accessible aux listes indépendantes dont nous n'aurions pas les contacts.

3. **La RainbowHouse ne publiera que les réponses retournées par les listes communales de candidat.e.s.** C'est en effet à cet échelon que le choix des électeurs se fera, dans un contexte local qui varie selon les bilans des collèges sortants et selon les situations locales.

4. **La RainbowHouse mettra en ligne les réponses reçues sur son site.** Les réponses seront accessibles par commune et par parti. La RainbowHouse publiera régulièrement des analyses sur le nombre de réponses reçues et sur leur qualité.

5. **La RainbowHouse ne prendra en aucun cas position en faveur d'un parti donné.**

Introduction

La vie des personnes se joue en premier lieu dans leur rue, quartier, commune ou ville, de résidence comme de passage. Une politique locale a donc un impact énorme sur la vie quotidienne de chaque citoyen.ne, y compris sur celle des habitant.e.s LGBTQI+. Voilà pourquoi la Belgian Pride met en 2018 les communes et les villes sous les projecteurs, ou mieux encore : sous l'arc-en-ciel !

Au niveau fédéral et social, les 15 dernières années ont été fortement engagées dans une amélioration de la législation en faveur de l'égalité et du respect des personnes LGBTQI+. Nos lois ont fait de grands pas en avant, mais la société ne suit pas toujours le mouvement au même rythme. Et nous remarquons que la sensation de bien-être ou de sécurité pour les LGBTQI+ ne progresse pas, comme l'attestent les études de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA).

Toujours plus de la moitié des personnes LGBTQI+ n'ose faire son coming out sur le lieu de travail. Le nombre de suicides reste très élevé, les adolescent.e.s sont particulièrement touché.e.s. Et après chaque agression homo-lesbo-, bi-, trans- ou inter-phobe dans la rue, l'habituelle réaction se fait entendre : "vous feriez mieux de ne pas vous balader n'importe où main dans la main".

Les plus précaires d'entre nous restent les plus touché.e.s et victimes de ces discriminations.

Les communes et les institutions locales peuvent et doivent faire la différence, et surtout prendre leurs responsabilités pour le bien-être de tou.te.s leurs habitant .e.s ! La plupart des mesures ci-dessous visent à garantir la prévention ou la réaction à des actes (discrimination, harcèlement, stigmatisation) qui constituent des délits. Si la liste qui suit n'est pas parfaitement exhaustive, elle montre cependant l'ampleur du chantier encore à mener.

E = Existant

O = Oui

N = Non

CT : Court terme (dès le début ou au cours de la première moitié du mandat)

MT = Moyen terme (avant la fin du mandat)

LT = Long terme (fin de mandat ou suivant(s))

1. Une politique structurelle d'égalité des chances pour la commune

		E	O	N	CT	MT	LT
1	Un service en charge de l'égalité des chances Un.e échevin.e explicitement en charge de l'égalité des chances						
1-11	Envisagez-vous de vous doter d'un service en charge de l'égalité des chances ? ¹		X		X		
1-11b	Détaillez : Au sein de la majorité actuelle LB-ECOLO-PS, nous avons obtenu la compétence de l'égalité homme-femme. Nous veillerons à obtenir un échevinat chargé de l'égalité homme-femme, l'égalité des chances et de la lutte contre les discriminations).						
1-12	Envisagez-vous de nommer un.e échevin.e explicitement en charge de l'égalité des chances ?		X		X		
1-12b	Détaillez : Notre engagement pour l'égalité et la lutte contre toutes les formes de discriminations est essentiel pour nous. Non seulement, il est important d'obtenir un échevinat chargé de l'égalité des chances mais nous pensons que cette préoccupation doit être automatiquement intégrée aussi au sein de toutes les politiques publiques menées au niveau local (enseignement, cohésion sociale, culture, sport, insertion socio-professionnelle, logement, ...). Dans le cas où cette « matière » serait dévolue à un autre parti, nous resterons vigilants à intégrer cette dimension dans toutes nos réflexions, nos actions et décisions prises au sein des instances communales.						
1-2	Un plan d'action pour l'émancipation et l'égalité de tou.s.tes ;						
1-20	Pensez-vous élaborer un tel plan pour la commune ?		X		X		
1-21	Pensez-vous, notamment, que ce plan doit couvrir les orientations sexuelles, les identités de genre, les caractères sexuels et l'ensemble des personnes LGBTQI+, quel que soit leur statut social (travailleu.r.ses du sexe, migrant.e.s, réfugié.e.s, etc.), mais également tous les autres aspects des identités des résident.e.s de la commune, en reconnaissant leur caractère pluriel et intersectionnel ?		X		X		
1-21b	Détaillez :						

¹ L'intitulé est ici à titre indicatif et peut recouvrir des champs plus larges ou plus spécifiques selon le projet du candidat

	<p>Malgré des avancées législatives indéniables soutenues par ECOLO & GROEN, beaucoup de personnes sont males ou peu informées sur les problèmes vécus au quotidien par les personnes LGBTQI+. Les mentalités évoluent très lentement.</p> <p>De plus, selon certaines statistiques, le suicide des jeunes se découvrant une autre orientation sexuelle ou une identité de genre reste beaucoup trop important. On constate aussi que les personnes LGBTQI+ restent victimes de propos, d'insultes ou d'actes de violences homophobes.</p> <p>Il est donc particulièrement important qu'un plan « diversité » soit mis sur pied pour donner des réponses à ces questions.</p>						
1-22	Envisagez-vous de détailler les mesures à prendre pour chacune des thématiques énoncées et y associer un calendrier et un budget ?		X		X		
1-22b	<p>Lequel</p> <p>Afin d'avoir une réponse ciblée et efficace à ces questions, il est nécessaire de consulter tous les acteurs de terrain (associations, maison de repos, écoles, syndicats du personnel de la commune, CPAS et police locale) et convaincre chacun de l'utilité et de la pertinence des mesures prises par l'autorité communale. Ce tour de table doit être initié dès le début de la prochaine législature.</p> <p>Ensuite, il faut définir les priorités, le budget nécessaire à l'exécution du plan et l'agenda pour atteindre les objectifs fixés préalablement et répondre aux besoins des personnes concernées. Des synergies doivent être développées.</p>						
1-23	Pensez-vous faire de ce plan un outil confié à l'échevin.e et au service responsable, pour leur permettre de solliciter les autres services et ainsi peser pour l'affectation de moyens effectifs à des actions favorisant réellement l'émancipation et l'égalité ?		X		X		
1-23b	<p>Détaillez :</p> <p>Le rôle de l'échevin responsable est de coordonner la politique menée par la commune et de stimuler ses collègues à la concrétisation des objectifs dans le cadre de leurs propres compétences. Il veille aussi à obtenir les moyens financiers et humains (personnels formés et sensibilisés en nombre suffisant) nécessaires à l'accomplissement du plan</p>						
1-24	Ce plan doit avoir pour objectif de favoriser une démarche de "mainstreaming" et d'évaluation, plutôt que de multiplier les actions nouvelles. Il ne s'agit donc pas d'une démarche forcément coûteuse. Souhaitez-vous reprendre et étendre la logique du budget "sensible au genre", pour évaluer l'impact des actions financées sur l'égalité ?		X		X		
1-24b	Détaillez :						

	<p>Pour mesurer l'impact du plan et adapter les mesures si nécessaire, il doit être prévu des évaluations régulières du dispositif (au moins une fois par an).</p> <p>La dimension de « mainstreaming » est une approche transversale qu'ECOLO GROEN intègre de manière automatique dans ses réflexions (programme). Ce principe a été impulsé par les Verts à la COCOF.</p>						
1-25	<p>Permettez-vous que le service en charge de l'égalité des chances puisse recevoir les plaintes concernant les discriminations et la stigmatisation (d'usagers-ères ou de salarié-e-s de la commune) grâce à un système accessible dans tous les services publics gérés directement par la commune ou par délégation par un autre opérateur (intercommunales, ASBL, etc) ?</p>		X				
1-25b	<p>Détaillez :</p> <p>Au sein du personnel, la meilleure approche nous semble de (selon le choix de la victime) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • soit utiliser la législation sur le bien-être au travail (personne de confiance, conseiller en prévention), • soit employer un médiateur ou • soit faire appel aux associations LGBTQI. <p>Pour ce qui concerne l'extérieur, une cellule au sein de l'administration communale (composée de juristes, d'assistants sociaux et de psychologues) devrait être créée afin d'assister, conseiller et informer les victimes.</p>						
1-26	<p>Garantissez-vous que la commune s'engage à suivre les engagements qui ont déjà été pris et assurera l'évaluation des politiques menées sur ces sujets ?</p>		X		X		
	<p>Détaillez :</p> <p>Pour améliorer et/ou corriger le mécanisme, il est bien sûr vital de procéder à une évaluation régulière.</p> <p>Afin d'être cohérent et de respecter les buts déterminés préalablement, la commune se doit de respecter ses engagements et d'être transparent dans le processus de décision et d'évaluation avec la collaboration des acteurs concernés.</p>						
2	<p><u>La commune soutient ses agent.e.s</u></p> <p>La plupart des mesures d'information et de formation qui apparaissent dans le présent document permettent aux agents communaux de mieux savoir réagir aux situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions</p> <p>La commune a également, parmi ses agents, des personnes LGBTQI+ ainsi que d'autres identités minorisées :</p>						
2-1	<p>Vous engagez-vous à ce que ces agents puissent être en sécurité dans l'exercice de leurs fonctions, et bénéficier, le cas échéant, du système de plainte décrit au point 1 (1-25) ?</p>		X		X		

2-2	Vous engagez-vous à ce que ces agents puissent bénéficier, lors du recrutement ou du déroulement de carrière, d'un fort engagement de la Commune en faveur d'une bonne représentativité et d'une égalité de traitement ?		X		X		
2-3	À terme, adopterez-vous et mettrez-vous en œuvre un "Plan Diversité" tel que proposé par la Région de Bruxelles-Capitale ² ?		X		X		
3	<u>La commune engagée pour la visibilité et la participation dans les activités culturelles</u>						
3-11	Considérez-vous que la programmation culturelle doit être pensée pour accueillir de manière représentative les identités de tou.te.s ?		X		X		
3-11b	<p>Détaillez</p> <p>Renforcer les manifestations culturelles envers tous les publics (quels que soient l'origine, l'âge, les convictions religieuses ou philosophiques, le genre, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle) prenant en compte l'aspect des diversités et du « vivre ensemble ». Idem concernant l'accueil d'artistes LGBTQI.</p> <p>Cela ne veut pas dire que la création artistique soit imposée mais que, dans le cadre de programmations organisées ou soutenues par la commune, toutes les identités et toutes les formes de famille (homoparentalités notamment) doivent pouvoir se reconnaître et se sentir les bienvenues.</p>						
3-12	Considérez-vous que la programmation culturelle doit être pensée pour s'adresser à tous les publics de la commune ?		X		X		
3-12b	<p>Détaillez :</p> <p>Tous les publics doivent être visés et elle peut si nécessaire être adaptée à certaines catégories de la population (les enfants notamment)</p>						
3-2	Pensez-vous appliquer cela au spectacle vivant, aux expositions, aux débats, ainsi qu'aux fonds des bibliothèques et ludothèques publiques ?		X		X		
3-2b	<p>Détaillez :</p> <p>Le pouvoir local doit être capable d'offrir et de soutenir une offre culturelle la plus diversifiée possible (notamment via un règlement des subsides).</p>						
3-3	Pensez-vous organiser cela tout au long de l'année, même si certaines périodes peuvent être plus intenses (exemples : 8 mars ³ , PrideFestival).		X		X		
3-3b	<p>Détaillez :</p>						

² Un des axes de ce plan concerne « l'ouverture aux personnes LGBT ».

³ Journée internationale de lutte des femmes, pour l'égalité des droits

	<p>Durant toute l'année, la commune peut utiliser certaines opportunités et des événements organisés sur son territoire pour faire le focus sur les questions LGBTQI (suicide, homoparentalité, la notion de différences, MST, ...) et organiser certains événements (dans le cadre par exemple de la Pride, le Parcours d'artistes, la Journée contre le Racisme, les réfugiés, la journée des nouveaux habitants, ...).</p> <p>Nous souhaitons la participation et la collaboration volontaire du personnel communal.</p>						
4	<p>La commune offre un accueil adapté aux habitant.e.s</p> <p>Ce point s'applique en particulier à l'accueil dans les services de la population (belge et étrangère) et de l'état civil.</p>						
4-10	<p>Mettez-vous tout en œuvre pour vous assurer régulièrement que votre personnel, dans les différents services, est formé à accueillir tous les publics dans des termes et d'une manière pleinement respectueuse de leurs identités et de leurs vécus ?</p>		X			X	
4-10b	<p>Détaillez ?</p> <p>Cela demande du temps pour toucher tout le monde. Le personnel en contact avec le public est le visage et la carte de visite des autorités communales.</p> <p>A ce titre, il est important que les échanges soient respectueux et efficaces. Une formation à l'accueil et aux droits des personnes LGBTQI devrait être ajoutée à la formation de base des membres du personnel.</p>						
4-11	<p>Mettez-vous en place un dispositif pour recueillir les retours des habitant.e.s sur leur expérience à l'accueil ?</p>		X			X	
4-11b	<p>Détaillez ?</p> <p>Ce procédé sera construit avec les responsables des services et leurs agents et le soutien de la cellule « égalité des chances » du Service Public Régional de Bruxelles.</p> <p>Nous considérons qu'il est avantageux de savoir comment les services communaux sont perçus et s'ils correspondent aux besoins des usagers.</p>						
4-12	<p>Souhaitez-vous que la commune puisse analyser les plaintes reçues par son service en charge de l'égalité des chances, par les agences locales pour l'emploi ou un service délégué, par exemple un service Ombudsman ?</p>		X			X	
4-12b	<p>Détaillez ?</p> <p>Le service de médiation nous semble être le mieux à même de faire ce genre d'analyses. Il doit présenter un rapport d'activités au Conseil communal et le rendre public. Le pouvoir communal doit bannir tous comportements discriminatoires et stigmatisants d'où qu'ils viennent.</p>						

4-2	Vous assurerez-vous que les évolutions du droit sont pleinement prises en compte et que votre personnel a accès aux formations nécessaires (exemple : la nouvelle loi sur le changement d'état civil des personnes transgenres ⁴) ?		X		X		
4-2b	<p>Détaillez ?</p> <p>Il faut s'assurer qu'une personne soit affectée à la récolte de toutes les informations sur les nouvelles réglementations et à leurs communications aux travailleurs de la commune, du CPAS et de la police locale.</p>						
4-3	Vous assurerez-vous également que dans tous les points d'accueil des habitant.e.s (accueil général, antennes de quartier, etc.) des informations visibles soient disponibles pour les personnes qui souhaitent porter plainte pour discrimination ou signaler un abus, les renseignant sur leurs droits, les recours et les soutiens possibles, et les motifs de discrimination reconnus par la législation ?		X		X		
4-3b	<p>Détaillez ?</p> <p>La commune peut diffuser ce genre d'informations via des canaux différents (flyers distribués dans les maisons de quartiers, les hôpitaux et les commissariats, animation dans le milieu scolaire avec l'association GRIS, bulletins communaux, réseaux sociaux et site web)</p>						
5	<u>La commune facilite l'accueil des enfants et des familles à l'école et dans les crèches</u>						
5-10	Vous assurerez-vous que le personnel enseignant et non-enseignant bénéficie d'informations et de formations sur le respect dû à tous les publics ?		X		X		
5-10b	<p>Détaillez ?</p> <p>La circulaire EVRAS (« éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle) doit être appliquée et les professeurs devront suivre une formation spécifique. L'échevin responsable doit veiller au contenu des programmes de formations et au respect des lois de 2006.</p> <p>ECOLO est très favorable à cet outil indispensable d'information, de santé publique et d'égalité des chances pour les jeunes.</p>						
5-11	Incluez-vous dans cette information explicitement l'accueil des familles dans lesquelles au moins un parent est LGBTQI+ ?		X		X		
5-11b	<p>Détaillez ?</p> <p>La nécessité de montrer d'autres modèles de familles et d'accueillir de manière digne les familles dites « non classiques » est évidente.</p>						

⁴ Loi du 25 juin 2017 entrée en vigueur le 1er janvier 2018

	L'échevin responsable sera attentif à ce que les écoles respectent ces familles.					
5-12	Prendrez-vous en compte le cas des enfants à l'identité LGBTQI+ ou non-binaire, pour réagir à tout cas de stigmatisation ou de harcèlement, quel qu'en soit l'origine ?		X		X	
5-12b	Détaillez ? Idem					
5-13	Incluez-vous, également, une meilleure représentativité de la diversité des modèles familiaux, d'identités de genre et d'orientations sexuelles dans les supports pédagogiques utilisés ou mis à disposition par les écoles communales (livres, exercices, affiches, etc.) ?		X		X	
5-13b	Détaillez ? Idem. Rendre habituel ce genre de représentation peut contribuer à faire accepter par la population les personnes LGBTQI et éviter une stigmatisation de leurs enfants.					
5-2	Vous assurerez-vous que les écoles communales systématisent les programmes EVRAS ⁵ .		X		X	
5-2b	Détaillez ? Idem					
6	La commune s'engage pour la sécurité de tou.te.s sur la voie publique La commune utilise sa représentation dans les instances de la zone de police :					
6-10	Pour s'assurer que les agents reçoivent une formation adéquate à l'accueil des personnes LGBTQI+ et de toutes les personnes minorisées, en particulier lorsque ces personnes viennent dénoncer des faits de discrimination, de stigmatisation ou de violences discriminatoires (travailleu.r.ses du sexe, migrant.e.s, réfugié.e.s, etc);		X		X	
6-10b	Détaillez ? Il est à remarquer que les personnes LGBTQI hésitent souvent fortement à se rendre dans un commissariat pour porter plainte (crainte de classement sans suite, honte ou peur d'être mal accueilli). Il faut donc réfléchir à une manière adaptée de favoriser la confiance et d'accueillir les victimes.					

⁵ EVRAS - L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle trouve sa place dans nos établissements scolaires, tant dans l'enseignement fondamental que secondaire, ordinaire et spécialisé. Avec l'aide des éducateurs, du Centre PMS ou du Service PSE, ils sollicitent l'aide d'associations pour développer des projets pour leur classe ou leur école. Circulaire 4550 : Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) du 10 septembre 2013

	<p>Pour inciter et encourager les agents de police à s'inscrire à une formation spécifique et continuée, il sera envisagé d'octroyer un avancement barémique. Cette formation pourrait être organisée par la Rainbowhouse.</p>						
6-11	<p>Pour s'assurer de la présence de référent.e.s spécialisé.e.s sur les questions LGBTQI+;</p>		X		X		
6-11b	<p>Détaillez ?</p> <p>Des personnes référentes permettent de nouer des contacts avec la communauté LGBTQI et de créer une relation de confiance.</p> <p>Elles peuvent intervenir sur ces questions et participer notamment à l'accueil des victimes LGBTQI. Elles doivent faire le lien avec le Parquet et les associations (et si cela existe sur le territoire, les bars et commerces LGBTQI).</p>						
6-12	<p>Pour s'assurer que l'accueil dans les commissariats prévoit une information visible sur les droits des personnes minorisées victimes de discriminations et de violences, et sur les structures associatives pouvant les accompagner ;</p>		X			X	
6-12b	<p>Détaillez ?</p> <p>Des outils existants pourraient être utilisés, notamment via une initiative qui a été lancée par Bruno De Lille (Secrétaire d'Etat GROEN à l'Egalité des Chances de 2009 à 2014 à la Région de Bruxelles-Capitale) incitant au dépôt de plainte. La zone de police pourrait aussi en faire un objectif d'action « All Genders Welcome ».</p> <p>Une brochure d'information (reprenant les droits des victimes, la procédure de dépôt des plaintes, des conseils et les adresses de lieux d'aides) sera rédigée (en collaboration avec les associations concernées et UNIA) et distribuée.</p>						
6-2	<p>La commune sensibilise ses gardiens de la paix et les travailleurs sociaux qu'elle emploie directement ou qui relèvent d'associations subsidiées (telles que l'asbl BRAVVO à Bruxelles-Ville) aux situations de discrimination et de violence vécues par les personnes LGBTQI+ et autres personnes minorisées</p>		X		X		
6-2b	<p>Détaillez ?</p> <p>Des formations adaptées à chaque fonction devront être organisées avec la collaboration du milieu associatif LGBTQI.</p>						
6-3	<p>La commune s'engage dans une approche intégrée de ses quartiers, en visant à respecter les droits de toutes les personnes concernées (habitant.e.s, commerces, travailleu.r.ses du sexe, personnes sans domicile, etc.).</p>		X		X		
6-3b	<p>Détaillez ?</p>						

	La commune participera notamment aux campagnes « All Genders Welcome » en communiquant à ce sujet et en menant des actions dans ses quartiers.						
7	La commune agit pour une action sociale inclusive de tou.te.s Les communes sont responsables, en gestion directe, par délégation à des associations subsidiées, ou par l'intermédiaire du CPAS, de nombreux services accueillant des milliers d'usager.ère.s. Ces personnes sont, souvent, parmi les personnes plus vulnérables que la moyenne du fait de leur situation sociale. Les personnes LGBTQI+ et les autres personnes minorisées qui ont recours à ces services peuvent donc cumuler plusieurs facteurs de vulnérabilité sociale.						
7-1	Vous engagerez-vous pour une formation optimale de tou.te.s les agent.e.s d'accueil concerné.e.s, en reprenant, quand ils existent, les instruments pédagogiques et de formation proposés par les associations:		X		X		
7-1b	Détaillez ? Toutes personnes fragilisées doivent pouvoir obtenir de l'aide et du soutien.						
7-10	Dans vos services en Maison Communale ?		X		X		
7-11	Dans vos CPAS ?		X		X		
7-12	Dans vos organismes proposant des services aux enfants et aux jeunes, en particulier les maisons et les points information jeunesse ?		X		X		
7-13	Dans vos établissements d'accueil ou de résidence des personnes âgées ?		X		X		
7-13b	Autre ? Détaillez ? Dans les logements sociaux. Dans les hôpitaux.						
7-2	Concernant ces mêmes services, effectuerez-vous :						
7-21	Un diagnostic des besoins et vous informerez-vous auprès des associations compétentes en Région bruxelloise (associations de personnes minorisées et associations professionnelles concernées) ?		X		X		
7-21b	Détaillez ? Comme nous l'avons mentionné précédemment, nous souhaitons élaborer un plan d'action pour l'émancipation et l'égalité, après consultation avec le milieu de terrain et des experts. Un tel diagnostic des besoins et une analyse comparative avec les bons exemples et pratiques provenant d'ailleurs en font partie.						
7-22	Une analyse pour identifier, sur la base des inventaires de bonnes pratiques recensées en Belgique et en Europe (réalisés par plusieurs projets		X		X		

	européens ces dernières années), les actions que votre commune peut reprendre à son compte ?						
7-22b	Détaillez ? Voir 7-21b						
7-23	Une priorisation des actions à mettre en place ?		X		X		
7-23b	Laquelle ?						
	Comme nous voulons associer les experts et le milieu du terrain, il nous semble incohérent de définir au préalable les priorités.						
8	<u>La commune prend publiquement position pour l'égalité et l'émancipation</u> La commune témoigne visiblement de son soutien à ces causes :						
8-11	Afficherez-vous les symboles des communautés minorisées lors de leurs principaux événements (exemples : journées internationales, Belgian Pride, etc.), en utilisant, selon les cas, vos bâtiments (drapeaux) et/ou vos supports de communication (journal communal, panneaux d'affichage, etc.) ?		X		X		
8-11b	Détaillez ? Il nous semble important que la commune montre aux habitants toute la diversité de la population et le soutien des instances locales à toutes les formes de différences. Dans le passé, la commune a affiché le drapeau arc-en-ciel de manière ponctuelle. Nous veillerons à ce que cela se fasse plus systématiquement et de montrer les symboles des communautés minorisées dans tous les supports de communication.						
8-12	Mettez-vous à la disposition du public des informations sur le mouvement associatif LGBTQI+ et d'autres groupes minorisés dans vos structures d'accueil du public ?		X		X		
8-12b	Détaillez ? Quand il existe déjà certaines informations, nous aimerions ajouter celles du mouvement associatif et d'autres groupes minoritaires. Pour certains services (accueil, maisons des jeunes, police), nous veillerons activement à ce que des informations soient disponibles afin que les personnes sachent qu'elles peuvent y obtenir constamment ces informations.						
8-2	Vous engagez-vous à accuser réception et à vous efforcer de répondre aux sollicitations du milieu associatif issu des communautés minorisées ?						
8-21	Pour l'accès à des infrastructures publiques ?		X		X		
8-21b	Détaillez ?						

	Il n'y a aucunes raisons pour que ces associations soient traitées différemment des autres associations. S'il s'avère qu'il existe des règles spécifiques limitant l'accès aux associations des minorités, nous interviendrons pour les éliminer.						
8-22	Pour la représentation institutionnelle lors d'événements organisés par ce milieu associatif, y compris concernant la santé et la prévention des personnes (exemple : prévention VIH/SIDA, refus de la sérophobie, etc) ?		X		X		
8-22b	<p>Détaillez ?</p> <p>Nous voyons notre commune comme ouverte et où tout le monde est le bienvenu et se sent à la maison. Cela peut se montrer par la présence du pouvoir communal lors des évènements se déroulant sur notre territoire.</p>						
8-23	Pour la participation des institutions communales aux campagnes d'information et de sensibilisation pertinentes (par exemple : All Genders Welcome, proposée annuellement par la RainbowHouse) ?		X		X		
8-23b	<p>Détaillez ?</p> <p>Nous voulons renforcer notre collaboration avec la Rainbowhouse et en devenir un partenaire. Nous pensons également que ces types de campagnes doivent être répétées constamment pour parvenir à un changement de mentalité au sein de la population générale.</p>						
8-24	Pour un accès égal, à qualité de projet égale, aux subsides communaux ?		X		X		
8-24b	<p>Détaillez ?</p> <p>Nous n'acceptons aucune forme de stigmatisation et de discrimination. C'est pour cette raison que nous privilégierons les projets les plus efficaces et les plus utiles et par conséquent, un accès égal à qualité de projet égale.</p>						
8-3	Vous engagez-vous à vous exprimer de manière claire et visible en réaction à d'éventuels incidents de stigmatisation et de discrimination avérés sur votre territoire ?						
8-3b	<p>Détaillez ?</p> <p>Il est indispensable que les autorités communales aient un discours clair et des comportements en adéquation d'où la nécessité que le personnel communal se comporte de manière adéquate et sache clairement les attentes en ce domaine.</p> <p>Aucune latitude sur des attitudes et comportements contraires aux principes d'égalité d'où qu'ils viennent ne sera tolérée.</p>						
8-4	Pensez-vous vous inscrire dans des dynamiques d'amélioration de la situation réelle des personnes LGBTQI+, notamment en sollicitant ces dernière.s ou en soutenant des initiatives de santé publique		X				

	issues des communautés (telles que la Déclaration Communautaire de Paris 2017⁶).						
8-4b	<p>Détaillez ?</p> <p>Nous soutiendrons volontiers toutes initiatives en ce sens et ce avec la collaboration des associations concernées et les pouvoirs publics concernés.</p>						
9	<p><u>Une commune “hospitalière”</u> La commune participe à l'accueil des personnes LGBTQI+ demandeur.se.s de protection internationale:</p>						
9-1	<p>Tenterez-vous, dans la mesure de vos moyens et en collaboration avec le niveau de pouvoir fédéral, de créer une Initiative Locale d'Accueil (“ILA”), dont nous considérons qu'elle est la structure la plus adaptée aux particularités des publics LGBT.</p>		X				
9-1b	<p>Détaillez ?</p> <p>Récemment, notre commune a adopté une motion « commune hospitalière » sous l'impulsion et l'appui des écologistes. (voir https://communehospitaliere.be/-commune-hospitaliere-kesako-)</p> <p>Comme d'autres communes, Etterbeek a pris des engagements et notamment :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. sensibiliser la population sur les migrations et l'accueil de l'autre 2. améliorer l'accueil et le séjour des migrants dans le respect des droits humains 3. montrer sa solidarité envers les communes européennes et les pays confrontés à un accueil des migrants <p>Depuis 2016, le CPAS a mis en place une Initiative Local d'Accueil (ILA) permettant la mise à disposition de 3 appartements de transition pour les demandeurs d'asile ou les réfugiés reconnus. Dans ce même cadre, d'autres aides de première ligne sont proposées (aide médicale urgente, droit à la scolarité, accompagnement social, ...).</p> <p>Nous souhaitons renforcer cette structure en intégrant les préoccupations des groupes minorisés (notamment la « communauté LGBTQI »).</p> <p>ECOLO & GROEN ont redit haut et fort leurs engagements autour de ces thématiques en mai 2017.</p> <p>(voir https://www.levif.be/actualite/belgique/pour-un-accueil-digne-des-refugies-fuyant-les-violences-liees-a-leur-identite-de-genre-ou-orientation-sexuelle/article-opinion-663947.html)</p>						

⁶ Déclaration Communautaire de Paris – Juillet 2017 :
<https://pariscommunitydeclaration.files.wordpress.com/2017/07/pcd-fr.pdf>